

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BELMONT-TRAMONET du JEUDI 6 AVRIL 2023 à 19 HEURES 30

En complément du procès-verbal des délibérations du 6 avril 2023

Transmis le 13 avril 2023 par courriel aux membres du conseil municipal

Publié le 13 avril 2023 par affichage au panneau extérieur de la mairie et sur le site internet de la commune

www.belmont-tramonet.fr

Rappel de l'ordre du jour :

- Adjonctions à l'ordre du jour approuvées par l'assemblée en ouverture de séance :
 - Approbation de la convention relative aux aides aux entreprises entre la Région, la Communauté de Communes Val Guiers et les communes,
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : exonération en faveur des logements achevés avant le 1^{er} janvier 1989 ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie.

- Présentation du budget primitif 2023,
- Diverses demandes de subvention 2023,
- Durée d'amortissement des subventions d'équipement versées au SDES et à Orange sur les travaux d'enfouissement des réseaux des Chaudannes – dérogation à la règle du prorata temporis,
- Autorisation de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section,
- Vote du budget primitif 2023,
- Approbation de la modification des statuts de la Communauté de Communes Val Guiers,
- Extinction partielle de l'éclairage public de 23 heures à 5 h sur les voies : traversée du village (route du Village aux abords des bâtiments communaux..., boucle du Pressoir, Jubasseau et Belle Etoile) et secteur des Chaudannes (carrefour RD916a/RD35 et traversée RD916a route de St Genix),
- Questions diverses.

COMPTE-RENDU des QUESTIONS DIVERSES

➤ **Subvention au Sou des écoles**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la piscine est une activité obligatoire dans le cursus scolaire.

Il donne le coût à charge du Sou des écoles pour cette saison scolaire qui s'élève à 1.600 € pour le transport et 800 € pour les entrées à la piscine de Chambéry.

Il précise que le Sou des écoles a sollicité les communes pour une prise en charge financière de la dépense piscine pour leur permettre ainsi le financement d'autres activités.

Pour cette année 2023, étant donné l'action vélo prise en charge par le SIVU Scolaire pour la classe de Mme. VIAL, et ce afin de pouvoir bénéficier d'une subvention, Madame la Présidente a proposé de confirmer au Sou des écoles que le remboursement dû ne leur sera pas demandé.

Elle a proposé également que les subventions communales habituelles soient réévaluées pour cette année 2023 rappelant que chaque commune versait jusqu'à présent 500 €.

Cette prise en charge de l'action vélo et les subventions 2023 des communes couvriront donc la dépense piscine.

Monsieur le Maire précise que pour les prochaines années les factures concernant le transport et les entrées à la piscine seront payées directement par le Syndicat scolaire de Montbel.

En conséquence cette dépense directe au budget du SIVU Scolaire augmentera la participation des communes qui de ce fait ne versera plus les subventions habituelles au Sou des écoles. Toutefois, des participations ponctuelles aux événements exceptionnels (sortie classe de neige...), comme déjà réalisées par le passé, restent envisageables.

➤ **SIVU Scolaire de Montbel**

• **Projet de construction d'un bâtiment pour les services périscolaire cantine et garderie**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des travaux en cours :

. Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage confiée à l'agence Agate des Territoires

. Etude faisabilité : un cahier des charges a été établi par l'agence Agate qui a sollicité 3 bureaux d'études Les propositions étaient les suivantes : offre retenue ANKHA (Chambéry) 5.400 € , Offre D'AR JHIL (Pont de Beauvoisin) 20.160 € et COMTE Estelle (St Genix les Villages) 8.760 €

La réunion de démarrage de l'étude de faisabilité a eu lieu en mairie le jeudi 16/03/2023 à 14h, avec l'agence AGATE, le bureau d'études ANKHA, Mmes. WROBEL, LOUBENS, POIROTTE (représentantes CCVG – Direction service enfance jeunesse) Mme DUFROU responsable CCVG – bâtiments et patrimoine, Mme. VALLIN – MM VERGUET et CEVOZ-MAMI - Mme. DESMONCEAUX

Le bureau d'études a pris en compte les souhaits divers notamment pour l'implantation du bâti et des besoins pour les services (capacité...). Il étudiera notamment la faisabilité d'une construction en lieu et place de la structure actuelle garderie préau...

Une prochaine réunion est programmée pour le lundi 24/04/2023 à 17h

• **Actions pédagogiques des écoles du RPI**

Madame la Présidente donne lecture du compte-rendu du conseil d'école du 9 mars dernier

Pour la maternelle : des artistes de la Compagnie Oléïa sont intervenus pour des ateliers danse et musique autour des thèmes du vent et de la nature. Un spectacle sera proposé aux enfants en fin d'année.

Projet Alchimie : les enfants bénéficieront de 10 séances de danse africaine avec Serge Anagonou. La classe travaillera aussi sur le thème de l'Afrique à partir d'histoires et de chansons. Au terme de ce projet, les enfants présenteront leur travail lors de la fête de l'école...

Ecole élémentaire : cycle piscine pour toutes les classes.

Pour les CP & CE1 : 10h d'intervention avec la compagnie du fil à retordre pour des ateliers des arts du cirque. Les enfants présenteront également leur travail à la fin de l'année scolaire.

Classe des CE2 & CM : séances de capoeira. Les enfants espèrent faire une démonstration à leurs familles en fin d'année.

Permis piéton et internet : les gendarmes interviendront auprès des enfants pour les permis piétons (CE1 CE2) et le permis internet (CM1 CM2).

Sur les deux écoles du RPI : activité savoir rouler avec NaturaVélo : 3 séances pour toutes les classes.

Madame VALLIN informe également que les écoles ont bénéficié dans le cadre du plan bibliothèque rurale d'une subvention de 1500 € afin d'acheter des livres.

➤ **Conseil municipal**

Une date sera proposée ultérieurement pour une réunion courant mai afin de valider la modification simplifiée 01 au PLU (rappel : le dossier est mis à disposition du public sur le mois d'avril).

➤ **Concerts à l'église**

Pascal PERROT-MINNOT rappelle le concert à l'église le 13 mai prochain avec l'ensemble vocal CHOR'HOM où 30 choristes seront présents.

Il confirme également une autre date pour un concert le 16 décembre 2023 avec Noé Novel qui compte 60 intervenants (musiciens et choristes).

➤ **Chapelle de Tramonet – Association A.I.C.**

Monsieur le Maire informe l'assemblée d'une exposition pour les 20 ans de l'association. Madame TRAISNEL, Présidente de l'Association Idées et Créations a sollicité la commune pour une manifestation les 6, 7 et 8 octobre prochain. Une exposition de tableaux sera réalisée à la chapelle et de sculptures terre sur le local associatif. Un vernissage est prévu sous le préau de l'ancienne école.

Monsieur le Maire signale également l'offre de Madame TRAISNEL de réaliser le chemin de croix pour la chapelle.

